UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MASTER ARTS, LETTRES, & CIVILISATIONS

PARCOURS THÉÂTRE & CINÉMA

GUIDE DES ÉTUDES 2025 – 2026

Normandie Université

HTTP://UFR-HSS.UNICAEN.FR/

2025-2026
UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

MASTER

DOMAINE : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

UFR HUMANITÉS ET SCIENCES SOCIALES

ÉCOLE DOCTORALE DE RATTACHEMENT
ED 558 · NH
NORMANDIE HUMANITÉS

Mention : ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

DIRECTEUR DE LA MENTION
ROMAIN JOBEZ
romain.jobez@unicaen.fr
DIRECTEUR DU PARCOURS THÉÂTRE
ROMAIN JOBEZ
romain.jobez@unicaen.fr
DIRECTEUR DU PARCOURS CINÉMA
PHILIPPE ORTOLI
philippe.ortoli@unicaen.fr

RESPONSABLE DE L'OPTION ARCHIVES
ROMAIN JOBEZ
romain.jobez@unicaen.fr
RESPONSABLE DE L'OPTION ÉCRITURE/CRÉATION
DAVID VASSE
david.vasse@unicaen.fr

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS DE LA FORMATION 7

OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE 7

OPTION ÉCRITURE/CRÉATION 7

ENSEIGNANT[E]S 8

ÉQUIPES DE RECHERCHE 8

PROGRAMME DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2025-2026 9

CHAMPS DE RECHERCHE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 10

MASTER 1 14

- SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 1 14
- SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 2 18
- SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 1 21
- SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 2 25

MASTER 2 30

- SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 3 30
- SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 4 33
- SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 3 36
- SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 4 39

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES 43

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES 45

LE DÉLIT DE PLAGIAT 46

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC…) 46

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027 47

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS) 48

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026 50

LEXIQUE DU LMD 51

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES 55

DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS 58

LE CLES 59

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES 60

INFORMATIONS UTILES 61

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES 62

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT 63

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI 64

OBJECTIFS DE LA FORMATION

PARCOURS THÉÂTRE ET CINÉMA

Le master Arts, Lettres et civilisations **parcours** théâtre et cinéma a pour objectif d'**initier les étudiant·es à la recherche scientifique** dans le domaine disciplinaire qu'ils ont choisi, tout en les ouvrant à d'autres dimensions pluridisciplinaires de leur formation.

Le diplôme de Master est délivré à la fin de deux années d'études : le **niveau master I** constitue l'**initiation** indispensable à la pratique de la recherche, quel que soit le projet ultérieur : recherche scientifique ou activité professionnelle. Il importe en effet de connaître, au moins dans leurs grandes lignes, les processus d'élaboration des savoirs pour être en mesure d'adopter une attitude critique. **Cette initiation comporte nécessairement un exercice pratique de recherche, sous forme de rédaction d'un mémoire d'étape, qui constitue la partie centrale de la formation**. **Le sujet de ce mémoire est choisi en concertation avec le directeur ou la directrice de recherche dès le début de l'année universitaire.**

Le niveau **master II** exige un **approfondissement** de la recherche commencée au niveau I. Sanctionné par le **diplôme de master** comportant la rédaction d'un mémoire plus volumineux, le niveau II donne accès aux études doctorales, mais également aux métiers de la culture.

OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

La patrimonialisation des arts du spectacle a conduit à l'extension du domaine de leurs archives (images fixes ou animées, documents sonores, costumes, maquettes, story-boards, etc.), ainsi qu'à la multiplication des lieux de conservation et des usages dont ces dernières font l'objet. Cette option permet aux étudiant·es de découvrir le monde des archives en arts du spectacle et de se familiariser avec les différents métiers et missions qui y sont associés, de la collecte de documents à leur valorisation dans le cadre de projets culturels (expositions, festivals, publications, etc.). Elle comprend notamment un volet important de **rencontres avec des professionnels** (à l'université ou dans des centres d'archives) et des **stages** (optionnel en M1, obligatoire en M2). Elle demande un véritable **investissement personnel** et de la disponibilité, car visites, rencontres et a fortiori stages ne peuvent être suivis à distance ni donner lieu à des formes de rattrapage. Les enseignements auront lieu essentiellement le vendredi. Les dates ne figurant pas dans le guide des études seront communiquées au cours de l'année.

Cette option est ouverte à 10 étudiant·es maximum en M1 et 10 maximum en M2 (parcours théâtre et parcours cinéma). Le choix de l'option en M2 est soumis à son suivi préalablement en M1.

OPTION ÉCRITURE/CRÉATION

Cette option comporte des cours d'esthétique et d'histoire, des ateliers d'écriture de création et des rencontres avec des professionnels, en lien avec l'expérience de la création dans le domaine des arts du spectacle. Cette option offre aussi la possibilité d'intégrer un stage dans le cursus, **que l'étudiant·e devra rechercher personnellement**. Cherchant à articuler réflexion théorique, pratique des nouveaux outils numériques (en Master 2) et élaboration pratique d'un projet de création défini (l'écriture d'un pilote de série), elle est un cadre pour se former aux problématiques inhérentes à l'acte de création dans plusieurs de ses composantes (artistiques, intellectuelles, institutionnelles, etc.), au contact des enseignant·es et d'intervenant·es professionnels.

ENSEIGNANT[E]S

Yann CALVET (Maître de conférences, Cinéma)
Fabien CAVAILLÉ (Professeur, Théâtre)
Cristina DE SIMONE (Maîtresse de conférences, Théâtre)
Thomas HOREAU (Maître de conférences, Théâtre)
Raphaël JAUDON (Maitre de conférences, Cinéma)
Romain JOBEZ (Professeur, Théâtre)
Myriam JUAN (Maîtresse de conférences, Cinéma)
Stéphanie LONCLE (Maîtresse de conférences, Théâtre)
Philippe ORTOLI (Professeur, Cinéma)
Paola PALMA (Maitresse de conférences, Cinéma)
Hélène VALMARY (Maîtresse de conférences, Cinéma)
David VASSE (Professeur, Cinéma)
Valérie VIGNAUX (Professeure, Cinéma)
Baptiste VILLENAVE (Maître de conférences, Cinéma)

ÉQUIPES DE RECHERCHE

Cette formation s'inscrit au sein de deux équipes de recherche :

- le LASLAR (Lettres, Arts du spectacle, Langues romanes, **http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/laslar**),
- HisTeMé (Histoire, Territoires, Mémoires, https://histeme.unicaen.fr/).

Ces deux laboratoires travaillent en étroite collaboration avec la MRSH et l'IMEC.

Durant son cursus de Master, l'étudiant·e est invité·e à assister et à participer aux différentes manifestations de recherche (voir ci-dessous) régulièrement proposées par ces deux laboratoires (colloques, journées d'études, séminaires, rencontres, etc.) et dont les contenus et les dates sont à retrouver sur leur site respectif. Plusieurs séminaires de Master 1 et 2 sont pensés et construits en relation avec cette activité de recherche.

PROGRAMME DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2025-2026

COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES, SÉMINAIRES DE RECHERCHE

Séminaire de recherche 2025-2026
Peurs primales, culture(s) populaire(s) et nouveaux écrans Perspectives esthétiques, culturelles et sociales des sollicitations de la peur et du dégoût dans le cinéma et autres formes d'images animées et sonores (jeux vidéo, créations internet, séries télévisées et/ou de plateformes...)
Première séance, le **15 octobre 2025** :
Ouverture : La création audiovisuelle contemporaine d'horreur est-elle protéiforme (elevated Horror, art horror, mockumentary, folk horror, found footage, etc…) ? – Vincent Jaunas et Philippe Ortoli.
Deuxième séance, le **19 Novembre 2025** :
La feintise de l'amateurisme dans la création audiovisuelle contemporaine d'horreur – Stéphane Bex et Thomas Bernolin.
Le calendrier des séances ultérieures sera précisé à la rentrée.

Colloque *Le spectacle vivant au spectre de ses mythes*, **22 et 23 octobre 2025**, université de Caen et IMEC, organisé par Romain Jobez.

Colloque *Recherche vs. création et inversement*, **18 au 20 novembre 2025**, organisé par Valérie Vignaux et Tanya Vladova, IMEC, ESHadaR, ESMA et MRSH de l'université de Caen.

Masterclass avec Loïc Touzé (danseur, chorégraphe, pédagogue) et Mathieu Bouvier (chercheur en art, artiste) : « Le geste agissant de l'acteur et du danseur »
(UFR HSS, SUAC, LASLAR)
Du **16 au 20 février 2026**
12 places
Dans le cadre du séminaire du LASLAR « Les outils de l'acteur et de l'actrice » animé par Cristina De Simone en collaboration avec Virginie Vaillant (comédienne, PAST), nous organisons une nouvelle masterclass d'exploration intensive au plateau.
Après avoir travaillé sur l'action physique et vocale avec les acteurs Michaël Halloin et Jorge Parente et avec les chanteurs Germana Mastropasqua et Xavier Rébut, nous invitons cette année le danseur et chorégraphe Loïc Touzé et le chercheur Mathieu Bouvier pour travailler autour du « geste agissant » de l'acteur et du danseur. Dans cette recherche, l'imaginaire tient une place primordiale.
La masterclass s'adresse en priorité aux étudiant·es du Master Arts, Lettres & Civilisations inscrits dans l'option « Écriture/création » du parcours Théâtre et aux participant·es du séminaire « Les outils de l'acteur de l'actrice ». Selon les places restantes, il pourra s'ouvrir également aux étudiant·es en L3 théâtre.
Pour s'inscrire, envoyer un message de motivation à cristina.desimone@unicaen.fr.

CHAMPS DE RECHERCHE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

CINÉMA

Yann Calvet
Les travaux à la frontière entre l'approche esthétique et l'approche culturelle
Les rapports, au sens large, entre le cinéma et l'imaginaire (mythologies, croyances, psychanalyse...)
Le cinéma américain
Le cinéma de genre : western, fantastique, science-fiction
Le cinéma d'animation

Raphaël Jaudon
Esthétique du cinéma
Cinéma politique
Cinéma féministe (en particulier contemporain)
Imaginaires fantastiques
Théorie et poétique du montage
Théorie de l'analyse de films

Myriam Juan
Histoire culturelle du cinéma
Stars et star-système
Publics de cinéma : réception, pratiques, cinéphilies
La médiation du cinéma : presse, journalisme, publicité
Les femmes dans l'histoire du cinéma
Patrimonialisation et mémoire du cinéma

Philippe Ortoli
Cinéma de genre
Séries, feuilletons télévisés, web-séries de genre
Les genres cinématographiques, en général, et, en particulier, le film d'horreur, le western, le film policier, le film criminel, le road-movie, le Kung-fu Pian
Questions esthétiques autour des notions de classicisme - modernité - postmodernité
Auteurs cinématographiques et cinématographiques nationales : France - Italie - Etats-Unis - Hong Kong - Corée du Sud - Japon

Paola Palma
Histoire et esthétique du cinéma italien
Les coproductions cinématographiques franco-italiennes
Cinéma et littérature
Cinéma et théâtre
Formation et profession de l'acteur de cinéma

Hélène Valmary
Histoire et esthétique du cinéma américain (cinéma classique, contemporain, blockbusters et films d'action)
L'acteur de cinéma (star, amateur)
Cinéma et pop culture
Films de super-héros
Séries télévisées

David Vasse
Esthétique du cinéma
Le cinéma français des années 60 à nos jours
Le cinéma asiatique
L'acteur cinéaste
La critique de cinéma
Les représentations du corps au cinéma

Valérie Vignaux
Cinéastes français période classique (1920-1960)
Cinéastes en lien avec les collections de l'IMEC (Marguerite Duras, Nikos Papatakis, Robert Kramer…)
Non-fiction (cinémas documentaire, amateur ou militant)
Critiques, théories, revues en France (1920-1970)
Métiers du cinéma en France

Baptiste Villenave
Esthétique du cinéma
Théorie du cinéma
Histoire des formes et des techniques cinématographiques
Cinéma américain (en particulier des années 1970)
Cinéma et peinture
Cinéma expérimental

ARTS DE LA SCÈNE

Fabien Cavaillé
Histoire du théâtre de la première modernité (France, Italie, Espagne, Angleterre, XVe-XVIIIe siècle) : dramaturgie, poétique, scénographie, institutions artistiques et politiques
Formes tragiques (périodes moderne et contemporaine) : poétique, dramaturgie, adaptation/résurgence, etc.
Patrimonialisation et mémoire des spectacles : mises en scène des œuvres anciennes, mouvement « baroque », invention des « traditions » et du folklore, patrimoine immatériel
Problématiques interculturelles : exotisme et primitivisme, ethnographie et anthropologie des spectacles

Cristina De Simone
Oralités expérimentales au XXe siècle ; voix et technologies du son
Théâtre et performance
Le jeu de l'acteur et le théâtre de recherche des années 1960-1970
Dramaturgies contemporaines
Recherche-création : lien entre théorie et expérimentation artistique

Thomas Horeau
Histoire du jazz
Théâtre et musique populaire
Histoire des spectacles aux États-Unis
Création théâtrale contemporaine
Jeu et théorie de l'acteur

Romain Jobez
Histoire du théâtre, en particulier du XVIIe et XVIIIe siècles
Théâtre allemand des origines à nos jours
Sociologie et politique du théâtre

Stéphanie Loncle

Le théâtre français et européen pendant la période contemporaine (de la Révolution française à nos jours)

Les institutions de la vie théâtrale (théâtres, organisations collectives, établissements de formation, enjeux de l'édition et de la publication, critique théâtrale, encadrement juridique et administratif, etc.)

Les liens entre la vie théâtrale et la vie politique

Les enjeux de l’écriture de l’histoire du théâtre et de la représentation de l’histoire au théâtre

MASTER 1

PARCOURS THÉÂTRE
PARCOURS CINÉMA

MASTER 1

PARTICIPATION ET ASSIDUITÉ OBLIGATOIRES

SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 1

1MAT01/2MAT01 : ESTHÉTIQUE 1 – THÉÂTRE

Y1MAT11 Les écritures pour la scène au XXIe siècle : les questions de l'adresse et du point de vue

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Cristina De Simone

« Ce qui m'intéresse, c'est non pas ce que le théâtre fait à l'écriture, mais l'inverse : ce que l'écriture fait au théâtre »
Michel Simonot, entretien Théâtre/Public, n° 254

Ce séminaire est consacré aux écritures pour la scène du XXIe siècle notamment de langue française. Il est conçu comme un « chantier » de dramaturgie, à la croisée de la lecture, de l'analyse et de l'exploration au plateau.
Nous nous placerons du côté du « devenir scénique » du texte (selon la formule de J.-P. Sarrazac) et nous nous demanderons comment les esthétiques d'écriture d'aujourd'hui peuvent conduire à des nouvelles formes de représentation et de présence. Comment un texte sollicite-t-il la scène, et plus particulièrement l'acteur ? Qu'est-ce qu'il semble induire, ou interdire, en termes de jeu ? Quels « régimes de présence » impulse-t-il ? Ce sont autant de questions que nous nous poserons.
Notre problématique principale, fil rouge du séminaire, sera celle du point de vue et de l'adresse : qui parle ? à qui ? depuis quel espace et quel temps ? Nous verrons en effet que ces questions n'ont rien d'une évidence dans des dramaturgies qui peuvent souvent jouer sur le trouble dramatique, narratif ou encore perceptif.

Une bibliographie de référence sera distribuée lors de la première séance du cours.
Pièce à lire obligatoirement avant la première séance du cours : Anjia Hilling, *Tristesse animal noir*, Éditions théâtrales, 2011.

1MAT02/2MAT02 : HISTOIRE CULTURELLE 1 – THÉÂTRE

Y1MAT21 Histoire culturelle du théâtre

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Fabien Cavaillé

Les théâtres du Moyen-Âge et nous : problèmes historiques, conflits idéologiques et potentialités artistiques
Depuis une quinzaine d'années, le Moyen-Âge est devenu une source d'inspiration importante pour le spectacle vivant. Danse, performance, théâtre musical, théâtre puisent dans l'imaginaire médiéval comme dans certaines œuvres fondatrices pour créer un rapport neuf entre nous et une période longtemps regardée comme un âge obscur (cf. Anne Teresa De Keersmaecker, Gaëlle Bourges, François Chaignaud, Olivier Martin Salvan, etc.). D'autres spectacles, particulièrement populaires si l'on pense au Puy-du-Fou, développent des aspects différents de ce médiévalisme contemporain, à coups de reconstitutions à la scientificité et à des fins politiques contestables. Les formes de l'imaginaire médiéval sur les scènes contemporaines, leurs fonctions et leurs effets sont donc diverses et témoignent des multiples usages de la mémoire dans le spectacle vivant aujourd'hui. Ce séminaire propose d'explorer cette variété de positions, de s'interroger sur les conflits idéologiques que cet imaginaire crée et d'éprouver certaines potentialités artistiques de la performance théâtrale des XVe-XVIe siècles.

Nous travaillerons à partir d'un cas d'étude : *Le Jeu et Mistère de monsieur saint Julien*, un mystère créé par et pour la ville de Carentan en 1529, longtemps inédit et retrouvé par hasard en 2021. Ce spectacle long (plus de 11 000 vers, 80 personnages,

au moins deux journées de représentation) nous permettra de réfléchir aux modes d'actualisation et d'utilisation que l'on peut inventer pour un répertoire ancien, impossible à jouer tel quel aujourd'hui.

1MAT03 : DIALOGUE DES ARTS ET INTERMÉDIALITÉS I

Y1MAS31 « Figures d'écrivains : mémoires de la littérature ? XIXème-XXème siècles »

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Valérie Vignaux

L'étude d'un corpus d'œuvres visuelles aux caractéristiques esthétiques diverses : caricatures, portraits photographiques, mais aussi documentaires de cinéma et de télévision, produites sur une période étendue du XIXe au XXe siècle, sera menée afin de s'interroger sur ce que ces représentations figurées préservent du geste littéraire.
Ainsi, on s'intéressera à quelques-uns des écrivains qui ont réalisé des œuvres visuelles (photographiques ou cinématographiques) pour envisager les singularités d'un geste d'écriture en images mais aussi pour réfléchir des notions comme intermédialité, hybridation, etc.
Quelques-uns des auteurs envisagés : Colette, Jean Cocteau, Marguerite Duras, André Gide, André Gill, Hervé Guibert, Georges Perec, Jacques Prévert, Raymond Queneau…

1MAT04 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

1MAS4AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATIONS DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

LES 4 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

Y7METARC Initiation aux métiers de la conservation des archives

9h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : Julie Deslondes et Jean-Pascal Foucher

Les directeurs des Archives départementales présentent l'histoire et l'organisation des services d'archives, illustrées par une visite des Archives départementales du Calvados. Puis les Archives sont présentées comme un lieu de ressources et un partenaire institutionnel pour tous les professionnels du patrimoine, en particulier ceux des musées. Enfin, les grandes notions du classement en archives sont posées.

Y9CONCEP Concevoir une action de médiation : principes généraux

6h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignantes : Anne Schneider et Marlène Perrin

Créer une action de médiation suppose de l'inscrire dans un projet culturel donné. Il s'agira de réfléchir aux différentes étapes nécessaires à l'action de médiation, depuis son évaluation diagnostique jusqu'à son évaluation finale en répertoriant à partir d'un public identifié les besoins, moyens et outils à mettre en place pour la réussite de celle-ci.

Y1MAS41 Rencontre avec des professionnels

9h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Romain Jobez

Deux journées de rencontres et de visites organisées au cours de l'année dans des lieux conservant des archives ayant trait aux arts du spectacle. Ces visites donneront lieu à un compte rendu.
NB : la note comptera pour le semestre 1 mais elle sera donnée au semestre 2, ces journées pouvant avoir lieu au premier comme au second semestre.

Y1MAS42 La description encodée en archives

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : Orderic Vital Pain et Subha-Sree Pasupathy

Ce cours sera consacré à la présentation et à l'utilisation des techniques de structuration des données, ainsi qu'aux standards de description des textes (TEI : Text Encoding Intiative) et des fonds d'archives (EAD : Encoding Archival Description). Les enseignements se composeront d'un cours magistral et d'exercices pratiques plus particulièrement sur le standard EAD. Ceux-ci reposeront sur la revue *Cinémonde* conservée au sein du fonds Pierre Chassain qui a fait l'objet d'un don au département des Arts du spectacle.

OU

1MAT4BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – THÉÂTRE

LES 2 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

Y1MAS43 Écritures critiques en théâtre et cinéma

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Simon Lanot

Quelle est la fonction de la critique dans le champ de création théâtrale et cinématographique ? En familiarisant les étudiant·es avec les grands textes de la critique autant qu'avec la critique issue de la presse ou des revues spécialisées contemporaines, ce séminaire d'analyse et de création aura pour vocation de permettre aux étudiant·es de rédiger des textes portant sur des œuvres cinématographiques et théâtrales de leur choix, dans une perspective à la fois universitaire et journalistique, au sens large du terme. Ce travail d'élaboration textuel individuel et collectif repose sur la thèse que la critique est au cœur de la création esthétique – et que la critique, quand elle comprend la logique des œuvres qu'elle analyse, peut elle-même devenir une forme de création.

Y1MAT43 Atelier séminaire 1 – Théâtre – « L'acteur et l'actrice créateurs »

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Agnès Serri (comédienne)

L'acteur et l'actrice créateurs
En tant que comédienne qui peut aussi mettre en scène et écrire, je propose d'accompagner les étudiant·es dans leur recherche en tant qu'actrices et acteurs créateurs. Le jeu au service de la construction d'un univers, d'une forme théâtrale. Je voudrais qu'ils et elles prennent appui sur des romans, poèmes, chansons (toutes ces choses qui sédimentent notre intérieur et font ce que nous sommes), pièces théâtrales, et puissent proposer une sorte de collage où leur écriture aussi pourrait se mêler à ces textes.
Laisser aussi la place au silence, aux images et à la poésie qui peut naître du jeu. Tirer le fil d'une phrase pour inventer une situation et puis surtout, surtout se confronter à une injonction particulière au travail de l'acteur : le présent. L'art d'être ici, antennes tirées, à l'affût, en lien avec le spectateur et ses partenaires sur scène.

1 MAT05 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

Y1MAT51 Méthodologie de la recherche – Théâtre

12h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Stéphanie Loncle

Atelier d'écriture du mémoire de master prévu au second semestre. Les dates et le programme précis seront communiqués ultérieurement.

LVE AU CHOIX

YMALAN1 Anglais

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Marlène Bernos

YMALAL1 Allemand

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Elisabeth Schober

YMALES1 Espagnol

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élise Monjarret

SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 2

1MAT06/2MAT06 : ESTHÉTIQUE 2 – THÉÂTRE

Y1MAT61 Rire au théâtre

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Thomas Horeau

À partir de l'étude d'un corpus de textes dramatiques modernes et contemporains et de documents audio-visuels, nous mènerons une réflexion sur la nature et le fonctionnement du rire au théâtre. Il y sera à la fois question de la dimension comique des œuvres et de la manière dont le rire y est représenté.
Deux principaux axes de réflexion seront proposés : on envisagera d'une part le rire comme un phénomène –physique et spirituel– qui échappe en partie au langage mais qui suppose une bonne intelligence de son objet. D'autre part, on s'intéressera aux fonctions normatives et subversives du rire ; les manifestations du rire étant toujours liées à une conception plus ou moins élaborée de la norme sociale.

1MAT07/2MAT07 : HISTOIRE CULTURELLE 2 – THÉÂTRE

Y1MAT71 Varia : mythe et fête

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Romain Jobez

Ce séminaire sera étalé sur les deux semestres. La première partie permettra de réviser ou d'approfondir les questions de méthodologie de la recherche à l'occasion du colloque *Le spectacle vivant au spectre de ses mythes* (mercredi 22 et jeudi 23 octobre). La seconde partie poursuivra le travail de l'an dernier mené à l'occasion de la *Parade Opératique* du Millénaire de Caen et se concentrera sur les rites festifs dans les espaces urbains.

1MAT08 : ENJEUX POLITIQUES DU CHAMP CULTUREL I

Y1MLET81 Enjeux politiques du champ culturel I

24h CM ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : Julie Anselmini et Raphaël Jaudon

Première partie du cours : Julie Anselmini
Ce séminaire visera à explorer les interactions entre le champ politique et le champ culturel du XIXe siècle, dans un contexte où la majorité de la population accède désormais à la culture et où l'entrée dans l'« ère médiatique » soumet cette dernière à une nouvelle donne que doivent affronter les écrivains, les artistes et le public comme ceux qui exercent le pouvoir et décident de la politique culturelle. La question privilégiée qui sera soulevée sera celle de la démocratisation de la lecture et de ses répercussions politiques ; seront aussi évoqués les débats provoqués par la diffusion de la littérature auprès du public féminin.

Seconde partie du cours : Raphaël Jaudon
« La culture après #MeToo : controverses et perspectives »
Depuis le début du mouvement #MeToo, à la fin des années 2010, le champ culturel doit composer avec la multiplication des accusations de violences portées à l'encontre d'artistes reconnus. Littérature, cinéma, théâtre, etc. : si la situation de chaque corps de métier reste singulière, tous les arts sont bel et bien concernés. Dans ce séminaire, nous analyserons les débats médiatiques et théoriques générés par #MeToo, et déplierons les questions que ce mouvement pose à l'étude des arts : possibilité ou non de distinguer l'homme de sa création, conséquences sur les circuits de valorisation des œuvres, actualité de la réflexion sur l'auteurisme et sur les méthodes d'analyse.

1MAT09 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

1MAS9AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

OBLIGATOIRE :

Y8ACTPAT Acteurs du patrimoine et institutions culturelles

6h CM et 6h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : A-G. Chaussat, E. Jouanno, B. Lavenne, K. Le Petit, E. Luis et C. Richet

Les acteurs du patrimoine présenteront leur institution d'attache respective et le rôle que chacune joue dans la vie culturelle, économique et politique aux échelles locale, nationale et internationale. Les étudiant·es étudieront les missions du Ministère de la culture, du Centre des Monuments nationaux, de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Normandie, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie et de l'EPCC La Fabrique de Patrimoines.

ET AU CHOIX (Y8PAO OU Y1MAS91) :

Y8PAO Formation informatique à la pao (publication assistée par ordinateur)

12h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Jérôme Gallot

Formation aux logiciels de conception de documents de médiation et de communication.

OU

Y1MAS91 Stage court

Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant référent : Romain Jobez

Stage optionnel d'une durée de deux semaines ou plus, à réaliser hors des temps de cours. Les étudiants et les étudiantes qui souhaitent faire un stage dès le M1 devront trouver celui-ci **personnellement** et en discuter en amont afin que leur projet soit validé. Ce stage donnera lieu à un rapport.

OU

1MAT9BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – THÉÂTRE

Y1MAT92 Atelier séminaire 2 – Théâtre

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Marcos Caramés-Blanco (auteur)

Cet atelier d'écriture pour la scène s'organise sous forme de stage intensif dirigé par l'auteur Marcos Caramés-Blanco, dont les textes sont publiés aux Éditions théâtrales et dont le spectacle Bois brûlé est programmé en mars à la Comédie de Caen, CDN de Normandie.
Le cours aura lieu du 20 au 25 avril au Labo du Théâtre des Cordes.

1MAT010 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCRE + LVE

LVE AU CHOIX

YMALAN2 Anglais

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Sara Benoist

YMALAL2 Allemand

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Elisabeth Schober

YMALES2 Espagnol

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élise Monjarret

1MAT0101 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE M1

Coeff.10, ECTS 10

L'étudiant·e rédigera un mémoire d'une cinquantaine de pages sous la direction de l'un·e des enseignant·es du parcours théâtre (MCF ou PR).

La soutenance ne sera autorisée que si l'étudiant·e a sollicité des rendez-vous réguliers auprès de l'enseignant·e qui le/la dirige.

1ère session avant le 3 juillet 2026, 2ème session avant le 14 septembre 2026.

ENGETUM1 (FACULTATIF) : ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT·E

ECTS surnuméraire 1
Enseignant coordinateur : Romain Jobez

Pour cette UE, les étudiant·es doivent s'inscrire sur e-candidat :
https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/

FSTAGEM1 (FACULTATIF) : STAGE

Enseignant coordinateur : Romain Jobez

Ce stage, de 6 semaines maximum, doit être effectué avant le 15 juillet 2026.

SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 1

1MAC01 : ESTHÉTIQUE 1 – CINÉMA

Y1MAC11 De l'hybridité des genres : l'exemple de la comédie à l'italienne

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Philippe Ortoli

Les discours médiatiques actuels, et ce jusqu'à leur reprise par les étudiant·es eux-mêmes, semblent accorder un intérêt croissant à ceux qui « cassent les codes ». L'idée de ce séminaire est née de l'interrogation de ce cliché faussement révolutionnaire et authentiquement publicitaire : s'il est admis depuis les travaux d'Edward Bernays que rien n'est plus acquis à la rentabilité commerciale et au contrôle social que l'exploitation commerciale de ce qui se voudrait pratique d'une résistance contre la pensée dominante, est-ce pour autant une objection à l'expression de toute opposition à cette dire pensée ?
Réfléchir sur les règles d'un genre, d'une école artistique, mais aussi sur l'importance ou la dévalorisation culturelle d'un film, analyser comment la puissance de l'individu s'impose sur les écrans en imposant sa résistance à des règles communes, permet pareillement de réfléchir au caractère de ces dernières (immanentes ou transcendantes ? Qui érige les codes ?) : le séminaire proposera des études portant sur les ensembles de films et la manière dont ils sont classifiés, comme sur les attributs dont les films parent eux-mêmes les normes.

Bibliographie
Bernays, Edward, *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie ?*, traduit par Oristelle Bonis, Paris, :Zones, 2007 (1928).
Bourget, Jean-Loup, *Hollywood, la norme et la marge*, Paris : Nathan Université (Fac cinéma, série « Cinéma et image »), 1998.
Macherey, Pierre, *De Canguilhem à Foucault, la force des normes*, Paris : la Fabrique Editions, 2009.
Théorie des genres, recueil de textes de Genette Gérard, Jauss Hans Robert, Schaeffer Jean-Marie, Scholes Robert, Stempel Wolf Dieter, Todorov Tzvetan, Vietör Karl, Paris : Seuil (Points), 1992 (1970).

1MAC02 : HISTOIRE CULTURELLE 1 – CINÉMA

Y1MAC21 Le western ou le cinéma américain par excellence : approche historique, mythologique et culturelle de la représentation des minorités et de l'altérité

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Yann Calvet

Dans sa préface au livre de J.-L. Rieupeyrout, *Le western ou le cinéma américain par excellence*, publié en 1953 aux éditions du Cerf, André Bazin remarque que le western est le seul genre dont les origines se confondent presque avec celles du cinéma.
Dans ce séminaire, qui proposera une approche pluridisciplinaire (historique, sociologique et esthétique,mythodologique et culturelle), centrée sur des auteurs aussi bien que sur des films, c'est cette évolution d'un ensemble complexe que nous voulons interroger de ses origines jusqu'à aujourd'hui en tentant d'envisager la relation particulière que le western entretient avec l'Histoire des États-Unis et la question du mythe. Il s'agira aussi d'interroger la représentation des minorités (à travers la question indienne, la représentation des mexicains, des noirs et des femmes) et aussi la représentation de l'altérité en général à travers par exemple l'opposition des configurations, isolationniste et expansionniste, du western.

1MAC03 : DIALOGUE DES ARTS ET INTERMÉDIALITÉS I

Y1MAS31 « Figures d'écrivains : mémoires de la littérature ? XIXème-XXème siècles »

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Valérie Vignaux

L'étude d'un corpus d'œuvres visuelles aux caractéristiques esthétiques diverses : caricatures, portraits photographiques, mais aussi documentaires de cinéma et de télévision, produites sur une période étendue du XIXe au XXe siècle, sera menée afin de s'interroger sur ce que ces représentations figurées préservent du geste littéraire.
Ainsi, on s'intéressera à quelques-uns des écrivains qui ont réalisé des œuvres visuelles (photographiques ou cinématographiques) pour envisager les singularités d'un geste d'écriture en images mais aussi pour réfléchir des notions comme intermédialité, hybridation, etc.
Quelques-uns des auteurs envisagés : Colette, Jean Cocteau, Marguerite Duras, André Gide, André Gill, Hervé Guibert, Georges Perec, Jacques Prévert, Raymond Queneau…

1MAC04 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

1MAS4AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

LES 4 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

Y7METARC Initiation aux métiers de la conservation des archives

9h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : Julie Deslondes et Jean-Pascal Foucher

Les directeurs des Archives départementales présentent l'histoire et l'organisation des services d'archives, illustrées par une visite des Archives départementales du Calvados. Puis les Archives sont présentées comme un lieu de ressources et un partenaire institutionnel pour tous les professionnels du patrimoine, en particulier ceux des musées. Enfin, les grandes notions du classement en archives sont posées.

Y9CONCEP Concevoir une action de médiation : principes généraux

6h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignantes : Anne Schneider et Marlène Perrin

Créer une action de médiation suppose de l'inscrire dans un projet culturel donné. Il s'agira de réfléchir aux différentes étapes nécessaires à l'action de médiation, depuis son évaluation diagnostique jusqu'à son évaluation finale en répertoriant à partir d'un public identifié les besoins, moyens et outils à mettre en place pour la réussite de celle-ci.

Y1MAS41 Rencontre avec des professionnels

9h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Romain Jobez

Deux journées de rencontres et de visites organisées au cours de l'année dans des lieux conservant des archives ayant trait aux arts du spectacle. Ces visites donneront lieu à un compte rendu.
NB : la note comptera pour le semestre 1 mais elle sera donnée au semestre 2, ces journées pouvant avoir lieu au premier comme au second semestre.

Y1MAS42 La description encodée en archives

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : Orderic Vital Pain et Subha-Sree Pasupathy

Ce cours sera consacré à la présentation et à l'utilisation des techniques de structuration des données, ainsi qu'aux standards de description des textes (TEI : Text Encoding Intiative) et des fonds d'archives (EAD : Encoding Archival Description). Les enseignements se composeront d'un cours magistral et d'exercices pratiques plus particulièrement sur le standard EAD. Ceux-ci reposeront sur la revue *Cinémonde* conservée au sein du fonds Pierre Chassain qui a fait l'objet d'un don au département des Arts du spectacle.

OU

1MAC4BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – CINÉMA

LES 2 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

Y1MAS43 Écritures critiques en théâtre et cinéma

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Simon Lanot

Quelle est la fonction de la critique dans le champ de création théâtrale et cinématographique ? En familiarisant les étudiant·es avec les grands textes de la critique autant qu'avec la critique issue de la presse ou des revues spécialisées contemporaines, ce séminaire d'analyse et de création aura pour vocation de permettre aux étudiant·es de rédiger des textes portant sur des œuvres cinématographiques et théâtrales de leur choix, dans une perspective à la fois universitaire et journalistique, au sens large du terme. Ce travail d'élaboration textuel individuel et collectif repose sur la thèse que la critique est au cœur de la création esthétique – et que la critique, quand elle comprend la logique des œuvres qu'elle analyse, peut elle-même devenir une forme de création.

Y1MAC44 Atelier séminaire 1 – Cinéma

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Sophie Gardiner

Cet atelier d'écriture vise dans un premier temps à la création d'une mini-série du type *Bref* de 2 minutes, par des groupes mêlant étudiant·es du Master Recherche et du Master Production. Il s'agira pour eux de concevoir ensemble un projet, de réfléchir à sa cohérence artistique et à sa viabilité financière. Il faudra rédiger le Pitch Deck (synopsis, les personnages principaux, les arches, notes d'intention), le devis, le scénario et l'épisode filmé.

Ce séminaire aura lieu le mardi de 10h à 12h, sur les 12 premières semaines.

1MAC05 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

1MAC051 Méthodologie de la recherche – Cinéma

12h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Valérie Vignaux

Les séances de méthodologie consisteront en un apprentissage de la démarche méthodologique autour de la conception du mémoire à partir du sujet choisi par les étudiant·es qui devront, durant le semestre, présenter un premier état de leur recherche.
On s'intéressera tout particulièrement aux documents : ouvrages, articles, archives, rendus disponibles pour la recherche et aux spécificités théoriques qu'ils induisent (constitution de corpus, périodisation, problématique, contextualisation, etc.).

LVE AU CHOIX

YMALAN1 Anglais

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Marlène Bernos

YMALAL1 Allemand

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Elisabeth Schober

YMALES1 Espagnol

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Élise Monjarret

SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 2

1MAC06 : ESTHÉTIQUE 2 – CINÉMA

Y1MAC61 Spectralité filmique/politique des spectres

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Raphaël Jaudon

Si le cinéma aime tant les histoires de fantômes, c'est peut-être qu'il y trouve un écho de sa propre nature (esthétique et phénoménologique). En effet, l'image filmique a parfois été décrite comme une manifestation spectrale, du fait de ses modalités d'apparition singulières : une image à la matérialité incertaine, faite de lumière et d'ombre, montrant des corps depuis longtemps disparus. Partant de là, notre séminaire se demandera comment l'imaginaire de la spectralité peut nous permettre d'appréhender les puissances esthétiques du cinéma, la singularité de ses images, son rapport au temps et à la mémoire. Nous nous intéresserons également à la dimension politique des spectres au cinéma. En effet, le propre des revenants est de demander justice pour un crime commis dans le passé – un constat que nous mettrons à l'épreuve de l'analyse avec des exemples variés, tirés à la fois du cinéma fantastique et des formes dites « légitimes » (films d'auteurs, films-essais, documentaires) qui en ont emprunté le bestiaire.

Bibliographie sélective

Jacques Derrida, « Le cinéma et ses fantômes », *Cahiers du cinéma*, n° 556, 2001, p. 74-85.
Georges Didi-Huberman, *L'Image survivante : Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Minuit, 2002.
Laurent Guido (dir.), *Les Peurs de Hollywood : Phobies sociales dans le cinéma fantastique américain*, Lausanne, Antipodes, 2006.
Jean-Louis Leutrat, *Vie des fantômes : Le Fantastique au cinéma*, Paris, Cahiers du cinéma, 1995.
Clélia et Éric Zernik, *L'Attrait des fantômes*, Crisnée, Yellow Now, 2019.

1MAC07 : HISTOIRE CULTURELLE 2 – CINÉMA

Y1MAC71 Un cinéma de la modernité et ses archives

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Valérie Vignaux

À partir de quelques figures du cinéma moderne (Nico Papatakis, Alain Resnais, Marguerite Duras, Alain Robbe-Grillet) et leurs archives conservées à l'IMEC, on reviendra sur cette période où le cinéma français en se confrontant à la littérature a inventé - ou réinventé - une écriture filmique.

Bibliographie essentielle

Claude Murcia, *Nouveau roman, Nouveau cinéma*, Paris, Nathan-Université, 1998.

1MAC08 : ENJEUX POLITIQUES DU CHAMP CULTUREL I

Y1MLET81 Enjeux politiques du champ culturel I

24h CM ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : Julie Anselmini et Raphaël Jaudon

Première partie du cours : Julie Anselmini

Ce séminaire visera à explorer les interactions entre le champ politique et le champ culturel du XIXe siècle, dans un contexte où la majorité de la population accède désormais à la culture et où l'entrée dans l'« ère médiatique » soumet cette dernière à une nouvelle donne que doivent affronter les écrivains, les artistes et le public comme ceux qui exercent le pouvoir et décident de la politique culturelle. La question privilégiée qui sera soulevée sera celle de la démocratisation de la lecture et de ses répercussions politiques ; seront aussi évoqués les débats provoqués par la diffusion de la littérature auprès du public féminin.

Seconde partie du cours : Raphaël Jaudon
« La culture après #MeToo : controverses et perspectives »
Depuis le début du mouvement #MeToo, à la fin des années 2010, le champ culturel doit composer avec la multiplication des accusations de violences portées à l'encontre d'artistes reconnus. Littérature, cinéma, théâtre, etc. : si la situation de chaque corps de métier reste singulière, tous les arts sont bel et bien concernés. Dans ce séminaire, nous analyserons les débats médiatiques et théoriques générés par #MeToo, et déplierons les questions que ce mouvement pose à l'étude des arts : possibilité ou non de distinguer l'homme de sa création, conséquences sur les circuits de valorisation des œuvres, actualité de la réflexion sur l'auteurisme et sur les méthodes d'analyse.

1MAC09 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

1MAS9AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

OBLIGATOIRE :

Y8ACTPAT Acteurs du patrimoine et institutions culturelles

6h CM et 6h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : A-G. Chaussat, E. Jouanno, B. Lavenne, K. Le Petit, E. Luis et C. Richet

Les acteurs du patrimoine présenteront leur institution d'attache respective et le rôle que chacune joue dans la vie culturelle, économique et politique aux échelles locale, nationale et internationale. Les étudiant·es étudieront les missions du Ministère de la culture, du Centre des Monuments nationaux, de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Normandie, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie et de l'EPCC La Fabrique de Patrimoines.

ET AU CHOIX (Y8PAO OU Y1MAS91) :

Y8PAO Formation informatique à la pao (publication assistée par ordinateur)

12h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Jérôme Gallot

Formation aux logiciels de conception de documents de médiation et de communication.

OU

Y1MAS91 Stage court

Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant référent : Romain Jobez

Stage optionnel d'une durée de deux semaines ou plus, à réaliser hors des temps de cours. Les étudiants et les étudiantes qui souhaitent faire un stage dès le M1 devront trouver celui-ci **personnellement** et en discuter en amont afin que leur projet soit validé. Ce stage donnera lieu à un rapport.

OU

1MAC9BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – CINÉMA

Y1MAC92 Atelier séminaire 2 – Cinéma

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Sophie Gardiner

Cet atelier est la suite du premier semestre. Cette fois, les étudiant·es doivent écrire un épisode de 30 minutes de leur propre épisode pilote de série TV en examinant plus précisément la structure des saisons, de l'épisode et la méthode d'écriture scénaristique.

1MAC010 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

LVE AU CHOIX

YMALAN2 Anglais

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Sara Benoist

YMALAL2 Allemand

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Elisabeth Schober

YMALES2 Espagnol

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élise Monjarret

1MAC0101 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE M1

Coeff.10, ECTS 10

L'étudiant·e rédigera un mémoire d'une cinquantaine de pages sous la direction de l'un·e des enseignant·es du parcours théâtre (MCF ou PR).

La soutenance ne sera autorisée que si l'étudiant·e a sollicité des rendez-vous réguliers auprès de l'enseignant·e qui le/la dirige.

1ère session avant le 3 juillet 2026, 2ème session avant le 14 septembre 2026.

ENGETUM1 (FACULTATIF) : ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT·E

ECTS surnuméraire 1
Enseignant coordinateur : Philippe Ortoli

Pour cette UE, les étudiant·es doivent s'inscrire sur e-candidat :
https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/

FSTAGEM1 (FACULTATIF) : STAGE

Enseignant coordinateur : Philippe Ortoli

Ce stage, de 6 semaines maximum, doit être effectué avant le 15 juillet 2026.

MASTER 2

PARCOURS THÉÂTRE
PARCOURS CINÉMA

MASTER 2

PARTICIPATION ET ASSIDUITÉ OBLIGATOIRES

SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 3

2MAT01/1MAT01 : ESTHÉTIQUE 3 – THÉÂTRE

Y2MAT11 Théâtre et performance : quels liens ?

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Cristina De Simone

Dans ce séminaire nous interrogerons les notions d'« action », « représentation », « fiction », « réalité » dans le domaine des arts de la scène. Pour ce faire, nous aborderons d'un côté quelques éléments de l'histoire de la performance des années 1950 à nos jours, et de l'autre, des expériences en jeu de l'acteur qui interrogent la limite entre action et représentation.
L'approche de ce séminaire est expérimentale. Il sera demandé aux étudiant·es de fournir un travail théorique, mais aussi de mettre en jeu le contenu du séminaire dans des propositions pratiques.

Bibliographie de référence
Laurence Bertrand Dorléac, *L'Ordre sauvage. Violence, dépense et sacré dans l'art des années 1950-1960*, Paris, Gallimard, 2006.
Joseph Danan, *Entre théâtre et performance, la question du texte*, Arles, Actes Sud-Papiers, coll. « Apprendre », 2013.
Cristina De Simone, *Proféractions ! Poésie en action à Paris (1946-1969)*, Dijon, Les presses du réel, 2018.
Roselee Goldberg, *La Performance du futurisme à nos jours*, Paris, Thames & Hudson, coll. « L'univers de l'art », 2001.
Jean de Loisy (éd.), *Hors-limites, l'art et la vie, 1952-1994*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1994 (catalogue d'exposition).
Thomas Richards, *Travailler avec Grotowski sur les actions physiques*, Paris, Actes Sud, 1995.

2MAT02/1MAT02 : HISTOIRE CULTURELLE 3 – THÉÂTRE

Y2MAT21 Histoire culturelle du théâtre

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Fabien Cavaillé

Les théâtres du Moyen-Âge et nous : problèmes historiques, conflits idéologiques et potentialités artistiques
Depuis une quinzaine d'années, le Moyen-Âge est devenu une source d'inspiration importante pour le spectacle vivant. Danse, performance, théâtre musical, théâtre puisent dans l'imaginaire médiéval comme dans certaines œuvres fondatrices pour créer un rapport neuf entre nous et une période longtemps regardée comme un âge obscur (cf. Anne Teresa De Keersmaecker, Gaëlle Bourges, François Chaignaud, Olivier Martin Salvan, etc.). D'autres spectacles, particulièrement populaires si l'on pense au Puy-du-Fou, développent des aspects différents de ce médiévalisme contemporain, à coups de reconstitutions à la scientificité et à des fins politiques contestables. Les formes de l'imaginaire médiéval sur les scènes contemporaines, leurs fonctions et leurs effets sont donc diverses et témoignent des multiples usages de la mémoire dans le spectacle vivant aujourd'hui. Ce séminaire propose d'explorer cette variété de positions, de s'interroger sur les conflits idéologiques que cet imaginaire crée et d'éprouver certaines potentialités artistiques de la performance théâtrale des XVe-XVIe siècles.

Nous travaillerons à partir d'un cas d'étude : *Le Jeu et Mistère de monsieur saint Julien*, un mystère créé par et pour la ville de Carentan en 1529, longtemps inédit et retrouvé par hasard en 2021. Ce spectacle long (plus de 11 000 vers, 80 personnages, au moins deux journées de représentation) nous permettra de réfléchir aux modes d'actualisation et d'utilisation que l'on peut inventer pour un répertoire ancien, impossible à jouer tel quel aujourd'hui.

2MAT03 : DIALOGUE DES ARTS ET INTERMÉDIALITÉS 2

Y2MAS31 *Odyssée* : parcours de lecture et de recréation

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : Fabien Cavaillé et Claire Lechevalier

Ce séminaire propose plusieurs traversées de l'œuvre d'Homère et de ses appropriations contemporaines entre littérature, spectacle vivant et peinture. Il s'agit de voir quelles questions l'*Odyssée* peut nous poser aujourd'hui du point de vue de sa forme et des possibilités de représentation comme du point de vue du rapport au monde et aux autres. Les séances alterneront entre l'étude de L'*Odyssée* elle-même, les recréations qui seront abordées sous forme d'extraits et de grandes lectures critiques contemporaines (Vladimir Jankelevitch, Barbara Cassin, Jean-Pierre Vernant…).

Pour préparer le séminaire, la lecture de l'*Odyssée* (trad. Ph. Jaccottet, éd. La Découverte) est obligatoire.

2MAT04 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

2MAS4AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

LES 4 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

Y2MAS41 Préparation du stage

3h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Romain Jobez

Présentation des différentes institutions offrant des possibilités de stage, des types de missions qui peuvent y être réalisées et des attendus du rapport de stage, suivie d'un atelier de préparation aux candidatures.

Y2MAS42 Rencontre avec des professionnels

9h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Romain Jobez

Depuis quelques années, le domaine des archives s'est considérablement étendu – documents sonores, images fixes ou animées, costumes, maquettes, story-boards, objets divers (éléments de décors par exemple) – et les lieux d'archivage se multiplient. Le web offre aussi la possibilité de mettre à la disposition du plus grand nombre, grâce à la numérisation, des documents que seuls quelques chercheuses et chercheurs confirmés avaient jusqu'alors le privilège de consulter. À travers des rencontres avec des professionnels sur leurs lieux de travail, ce séminaire proposera une première approche des archives en arts du spectacle et des différents métiers qui y sont afférents.
Cet enseignement donnera lieu à quatre journées de visites **obligatoires** organisées au cours de l'année le vendredi, **selon un calendrier affiché au fur et à mesure**.

Y9NUMARC Numérisation et diffusion en ligne des archives

3h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élisabeth Olive

Ce cours propose de répondre à l'interrogation suivante : quelle est la réglementation et quelles méthodes emploie-t-on pour la diffusion en ligne des archives numérisées ?

Y9AUDIO Documenter et valoriser les archives audiovisuelles

5h CM et 4h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Stéphanie Ange

Le cours présente à travers des études de cas la spécificité des archives audiovisuelles, des institutions qui les conservent en France et celle des tâches de collecte, de conservation, de documentation et de valorisation qui leur sont liées.

OU

2MAT4BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – THÉÂTRE

Y2MAT43 Atelier séminaire 3 – Théâtre – « L'acteur et l'actrice créateurs »

24h TD ; Coeff.6, ECTS 6
Enseignante : Agnès Serri (comédienne)

En tant que comédienne qui peut aussi mettre en scène et écrire, je propose d'accompagner les étudiant·es dans leur recherche en tant qu'actrices et acteurs créateurs. Le jeu au service de la construction d'un univers, d'une forme théâtrale. Je voudrais qu'ils et elles prennent appui sur des romans, poèmes, chansons (toutes ces choses qui sédimentent notre intérieur et font ce que nous sommes), pièces théâtrales, et puissent proposer une sorte de collage où leur écriture aussi pourrait se mêler à ces textes.
Laisser aussi la place au silence, aux images et à la poésie qui peut naître du jeu. Tirer le fil d'une phrase pour inventer une situation et puis surtout, surtout se confronter à une injonction particulière au travail de l'acteur : le présent. L'art d'être ici, antennes tirées, à l'affût, en lien avec le spectateur et ses partenaires sur scène.

2MAT05 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

Y2MAT51 Méthodologie de la recherche – Théâtre

12h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Stéphanie Loncle

Atelier d'écriture du mémoire de master prévu au second semestre. Les dates et le programme précis seront communiqués ultérieurement.

LVE AU CHOIX

YMALAN3 Anglais

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Sara Benoist

YMALAL3 Allemand

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Elisabeth Schober

YMALES3 Espagnol

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élise Monjarret

SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 4

2MAT06/1MAT06 : ESTHÉTIQUE 4 – THÉÂTRE

Y2MAT61 Rire au théâtre

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Thomas Horeau

À partir de l'étude d'un corpus de textes dramatiques modernes et contemporains et de documents audio-visuels, nous mènerons une réflexion sur la nature et le fonctionnement du rire au théâtre. Il y sera à la fois question de la dimension comique des œuvres et de la manière dont le rire y est représenté.
Deux principaux axes de réflexion seront proposés : on envisagera d'une part le rire comme un phénomène –physique et spirituel– qui échappe en partie au langage mais qui suppose une bonne intelligence de son objet. D'autre part, on s'intéressera aux fonctions normatives et subversives du rire ; les manifestations du rire étant toujours liées à une conception plus ou moins élaborée de la norme sociale.

2MAT07/1MAT07 : HISTOIRE CULTURELLE 4

Y2MAT71 Varia : mythe et fête

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Romain Jobez

Ce séminaire sera étalé sur les deux semestres. La première partie permettra de réviser ou d'approfondir les questions de méthodologie de la recherche à l'occasion du colloque *Le spectacle vivant au spectre de ses mythes* (mercredi 22 et jeudi 23 octobre). La seconde partie poursuivra le travail de l'an dernier mené à l'occasion de la *Parade Opératique* du Millénaire de Caen et se concentrera sur les rites festifs dans les espaces urbains.

2MAT08 : ENJEUX POLITIQUES DU CHAMP CULTUREL 2

Y2MLET81 Enjeux politiques du champ culturel 2

24h CM ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Stéphanie Loncle

Ce séminaire propose d'explorer les interactions entre le champ politique et le champ culturel du XIXe siècle au XXe siècle à partir de la question de la démocratisation de la culture et de l'éducation populaire, dans une perspective pluridisciplinaire.
Le cours portera sur la contribution du spectacle vivant à la démocratisation de la culture en France de la Libération à nos jours. Nous étudierons et analyserons une série d'exemples au fil du semestre, comme autant d'encouragements à l'ouverture culturelle et à la curiosité intellectuelle. La dimension pluridisciplinaire reposera sur la contribution des étudiantes et des étudiants, qui seront amenés, par un travail en groupes, à éclairer les liens entre le théâtre, le cinéma et la littérature en produisant des travaux aux formats variés (vidéos, saynètes, podcast, fanzine…) sur des sujets au choix.

Évaluation : travail de groupe sur un sujet au choix.
Dispenses d'assiduité et Absence justifiée : devoir sur table (1H30).

2MAT09 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

2MAS9AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

Y2MAS91 Stage archives

Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant coordinateur : Romain Jobez

Stage obligatoire d'une durée de deux semaines à trois mois, à réaliser entre la fin des cours et la fin du mois d'août. Ces stages seront proposés aux étudiants et aux étudiantes, en concertation avec eux et avec elles ainsi qu'avec les institutions susceptibles de les accueillir. Ils donneront lieu à un rapport.

OU

2MAT9BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – THÉÂTRE

Y2MAT92 Atelier séminaire 4 – Théâtre

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4
Enseignant : Marcos Caramés-Blanco (auteur)

Cet atelier d'écriture pour la scène s'organise sous forme de stage intensif dirigé par l'auteur Marcos Caramés-Blanco, dont les textes sont publiés aux Éditions théâtrales et dont le spectacle Bois brûlé est programmé en mars à la Comédie de Caen, CDN de Normandie.
Le cours aura lieu du 20 au 25 avril au Labo du Théâtre des Cordes.

2MAT010 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

LVE AU CHOIX

YMALAN4 Anglais

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Sara Benoist

YMALAL4 Allemand

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Elisabeth Schober

YMALES4 Espagnol

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élise Monjarret

2MAT0101 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE M2

Coeff.10, ECTS 10

MÉMOIRE

Le Master 2 développe le mémoire soutenu en Master 1 (un changement de sujet ne peut intervenir qu'en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire) ; il comprend une centaine de pages et doit prouver une réelle maîtrise des outils scientifiques de la recherche. La soutenance a lieu devant un jury formé du directeur ou de la directrice du mémoire et d'un ou plusieurs autres enseignant·es chercheur·es ; elle ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du directeur ou de la directrice du mémoire. Elle donne lieu à une mention. L'étudiant·e devra solliciter des rendez-vous réguliers auprès de l'enseignant·e qui le/la dirige.
La soutenance peut être publique, le mémoire est ensuite déposé (après accord du jury) et consultable à la bibliothèque des Arts du Spectacle.

1ère session avant le 3 juillet 2026, 2ème session avant le 14 septembre 2026.

DÉONTOLOGIE DE LA RECHERCHE

Une recherche autonome n'exclut pas, bien entendu, la reprise d'idées, de savoirs et de travaux antérieurs mais il est essentiel de respecter les règles de l'honnêteté intellectuelle et d'indiquer avec précision les sources sur lesquelles on travaille. La dérive qui consiste à faire passer pour une recherche originale la copie d'un texte récupéré sur Internet (dérive qui tend à se répandre aujourd'hui de façon inquiétante) sera sanctionnée par l'interdiction de soutenance. En rendant son mémoire l'étudiant·e signe une « déclaration sur l'honneur » par laquelle il (elle) certifie avoir réalisé son travail « sans aide extérieure ni sources autres que celles qui sont citées ».

ENGETUM2 (FACULTATIF) : ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT.E

ECTS surnuméraire 1
Enseignant coordinateur : Romain Jobez

Pour cette UE, les étudiant·es doivent s'inscrire sur e-candidat :
https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/

FSTAGEM2 (FACULTATIF) : STAGE

Enseignant coordinateur : Romain Jobez

Ce stage, de 6 semaines maximum, doit être effectué avant le 15 juillet 2026.

SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 3

2MAC01 : ESTHÉTIQUE 3 – CINÉMA

Y2MAC11 Les films-scandales

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Philippe Ortoli

Le scandale, dans son acception générale, « se signale par deux caractères :

- une occasion de chute ou de péché,
- résultant de l'acte ou du discours de quelqu'un, il place en vis-à-vis deux personnes, le scandalisant et le scandalisé ».

C'est donc une notion clef si l'on s'intéresse aux normes en vigueur dans une société donnée dont la transgression *révélée* provoque la fureur : et nous disons bien *révélée*, car il ne peut y avoir scandale que si tel ou tel phénomène sort de la sphère du confidentiel pour se trouver publicisé, ce qui fait du cinéma, en tant qu'art de masse, le vecteur idéal d'une telle propagation. Pour autant, en s'appuyant sur plusieurs films ayant provoqué de violentes réactions allant jusqu'à essayer de les détruire, concrètement (de *L'Âge d'or* de Bunuel (1930) à *La dernière tentation du Christ* de Scorsese (1988), en passant par *Le dernier tango à Paris* de Bertolucci (1972)) ou symboliquement (de *Kapo* de Pontecorvo (1955) à *Baise-moi* de Despentes-Trinh-Thi (2000)), et ce suivant les modalités les plus diverses, le séminaire essaiera d'interroger la possibilité de valeurs universellement reconnues au nom desquelles on pourrait (et devrait) empêcher la propagation d'images animées et sonores. Car, si l'interdiction de *Barbie* de Gerwig (2023) en Algérie ou de *Salo* de Pasolini en Italie (1975) impliquent de penser les spécificités socioculturelles (et cultuelles) des civilisations, qu'en est-il d'œuvres comme *A Serbian Film* qui emportent la quasi-unanimité de la communauté internationale sur l'interdiction de sa projection intégrale ?
En filigrane, le séminaire proposera de réfléchir aux liens de l'art et de la morale, particulièrement d'actualité, en ces temps où progresse une nouvelle forme de lutte contre le scandale : l'invisibilisation plus (la sortie de *CE2* de Doillon) ou moins (*Palace* de Polanski et son parc de salles national excessivement réduit) complète.

Bibliographie

Douin, Jean, *Films à Scandale*, Paris : Éditions du Chêne, 2001.
Douin, Jean-Luc, *Dictionnaire de la censure au cinéma*, Paris : PUF (Quadrige), 2001 (1998).
Favret-Saada, Jeanne, *Les Sensibilités religieuses blessées : christianismes, blasphèmes et cinéma 1965-1988*, Paris : Fayard (Histoire de la pensée), 2017.
Serge Daney, « Le travelling de Kapo », *Trafic*, n°4, automne 1992.
Virmaux, Odette et Alain, *Les surréalistes et le cinéma*, Paris : Ramsay (Ramsay/Poche/Cinéma), 1988 (1976).
Bier Christophe, *Censure-moi : histoire du classement X en France*, Paris : l'esprit frappeur, 2000.
Pollard,Tom, *Sex and Violence : The Hollywood Censorship Wars*, Abingdon-on-Thames: Taylor & Francis, 2015.
Triollet, Christophe (dir. par), *Darkness, censure et cinéma* (8 tomes) La Madeleine : Lettmotif (2023).
Salhab, Sabine, "Islam, judaïsme et cinéma. Interdits religieux, questionnements identitaires", *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires* [Online], Numéro spécial | 2012, Online since 04 June 2012, connection on 10 June 2024. URL : http://journals.openedition.org/cerri/1132 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cerri.1132

2MAC02 : HISTOIRE CULTURELLE 3 – CINÉMA

Y2MAC21 L'enseignement du métier de décorateur de cinéma à l'IDHEC (1943-1968)

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Léa Chevalier

Ce séminaire s'inscrit dans le champ de recherche de la valorisation de l'histoire des écoles de cinéma, de la pédagogie et de l'enseignement supérieur dans les métiers d'art et de technique. Nous nous intéresserons à la formation des apprentis décorateurs de films à l'Institut des Hautes Études Cinématographiques (IDHEC), entre 1946 et 1967 en France sous la responsabilité d'Hugues Laurent. Au regard des dossiers scolaires préservés aux Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine ou des courts-métrages d'étudiant·es conservés à l'INA, il s'agira de saisir plus finement la nature et l'histoire d'une pratique au regard de ses méthodes d'apprentissage ; de démontrer que les professeurs et les étudiant·es inscrit·es dans la section

« architecture et décoration », sont vecteurs de savoir-faire et d'esthétiques ; de discuter de la formation de groupes professionnels et, par extension, des comportements d'imprégnation ou de déférence entre générations sur le plan technique et artistique.

Bibliographie indicative (une bibliographie plus détaillée sera fournie au début du semestre)

Léon Barsacq, *Le Décor de film*, Paris, Seghers, 1970.
Jean-Pierre Berthomé, *Le Décor de film, de Griffith à Bong Joon-Ho*, Paris, Capricci, 2023.
Pierre Causse, Léa Chevalier, Valérie Vignaux (dir.), *Concevoir le décor de théâtre et de cinéma, Double Jeu*, n° 18, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2021.
Hélène Fleckinger, Kira Kitsopanidou et Sébastien Layerle (dir.), *Métiers et techniques du cinéma et de l'audiovisuel : sources, terrains, méthodes*, ICCA, Lausanne, Peter Lang, 2020.
Laurent Véray (dir.), *Marcel L'Herbier : l'art du cinéma*, Paris, AFRHC, 2007.

2MAC03 : DIALOGUE DES ARTS ET INTERMÉDIALITÉS 2

Y2MAS31 *Odyssée* : parcours de lecture et de recréation

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignants : Fabien Cavaillé et Claire Lechevalier

Ce séminaire propose plusieurs traversées de l'œuvre d'Homère et de ses appropriations contemporaines entre littérature, spectacle vivant et peinture. Il s'agit de voir quelles questions l'*Odyssée* peut nous poser aujourd'hui du point de vue de sa forme et des possibilités de représentation comme du point de vue du rapport au monde et aux autres. Les séances alterneront entre l'étude de L'*Odyssée* elle-même, les recréations qui seront abordées sous forme d'extraits et de grandes lectures critiques contemporaines (Vladimir Jankelevitch, Barbara Cassin, Jean-Pierre Vernant…).

Pour préparer le séminaire, la lecture de l'*Odyssée* (trad. Ph. Jaccottet, éd. La Découverte) est obligatoire.

2MAC04 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

2MAS4AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

LES 4 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

Y2MAS41 Préparation du stage

3h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Romain Jobez

Présentation des différentes institutions offrant des possibilités de stage, des types de missions qui peuvent y être réalisées et des attendus du rapport de stage, suivie d'un atelier de préparation aux candidatures.

Y2MAS42 Rencontre avec des professionnels

9h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Romain Jobez

Depuis quelques années, le domaine des archives s'est considérablement étendu – documents sonores, images fixes ou animées, costumes, maquettes, story-boards, objets divers (éléments de décors par exemple) – et les lieux d'archivage se multiplient. Le web offre aussi la possibilité de mettre à la disposition du plus grand nombre, grâce à la numérisation, des documents que seuls quelques chercheuses et chercheurs confirmés avaient jusqu'alors le privilège de consulter. À travers des rencontres avec des professionnels sur leurs lieux de travail, ce séminaire proposera une première approche des archives en arts du spectacle et des différents métiers qui y sont afférents.

Cet enseignement donnera lieu à quatre journées de visites **obligatoires** organisées au cours de l'année le vendredi, **selon un calendrier affiché au fur et à mesure**.

Y9NUMARC Numérisation et diffusion en ligne des archives

3h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élisabeth Olive

Ce cours propose de répondre à l'interrogation suivante : quelle est la réglementation et quelles méthodes emploie-t-on pour la diffusion en ligne des archives numérisées ?

Y9AUDIO Documenter et valoriser les archives audiovisuelles

5h CM et 4h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Stéphanie Ange

Le cours présente à travers des études de cas la spécificité des archives audiovisuelles, des institutions qui les conservent en France et celle des tâches de collecte, de conservation, de documentation et de valorisation qui leur sont liées.

OU

2MAC4BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – CINÉMA

2MAC43 Atelier séminaire 3 – Cinéma

24h TD ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Meera Perampalam

Le cours vise à donner plusieurs pistes de réflexion sur l'exercice critique, de sa mise en pratique dans un cadre journalistique (projection presse, festival, art de l'interview) jusqu'à son ouverture aux nouveaux formats numériques (blog, vidéo, podcast etc.), en passant par ses multiples supports de diffusion (sites internet, réseaux sociaux etc.).

LVE AU CHOIX

YMALAN3 Anglais

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Sara Benoist

YMALAL3 Allemand

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Elisabeth Schober

YMALES3 Espagnol

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élise Monjarret

SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 4

2MAC06 : ESTHÉTIQUE 4 – CINÉMA

Y2MAC61 Physicalité de la parole au cinéma

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : David Vasse

Ce séminaire propose de parcourir, à travers les figures et les formes qu'il invente, le vaste champ du cinéma dit « Ce séminaire consiste à rappeler qu'au cinéma il est souvent pertinent de savoir aussi prêter l'oreille à ce qui se joue et se noue dans un film, a fortiori dans une séquence, dès lors que des personnages *(se) parlent*. Du temps du muet à aujourd'hui, à partir d'un large corpus d'extraits de films et de cinéastes attachés à la performativité du dialogue (Jean Eustache, Éric Rohmer, Sacha Guitry, Quentin Tarantino, Arnaud Desplechin, Nanni Moretti, Stanley Kubrick, etc.), il s'agira d'analyser différentes situations de prise de parole au cinéma en insistant sur les conditions physiques et matérielles de cette prise. Le postulat sera le suivant : ce qu'on dit, où et comment, constitue l'expérience organique par excellence, en référence à la « parole-organe » de Sophocle. Nous nous pencherons ainsi sur des cas de formalisation esthétique de la parole à travers l'usage du téléphone, du cri, du monologue, du chant, tout un art concret du dire porté par des attitudes du corps, avec ses variations tonales et ses inflexions de sens.

Bibliographie essentielle
Gérald Garutti, *Il faut voir comme on se parle*, Éditions Acte Sud, 2023.
Mathias Lavin, *Puissances de la parole, à l'écoute des films*, Éditions Mimésis, 2021.
Jacques Aumont (dir.), *L'Image et la parole*, Éditions Cinémathèque française, 1999.
Michel Chion, *La Toile trouée (La parole au cinéma)*, Éditions de l'Etoile, 1988.
Emmanuelle André, Dork Zabunyan, *L'Attrait du téléphone*, Coll. « Motifs », Éditions Yellow Now, 2013.

2MAC07 : HISTOIRE CULTURELLE 4 – CINÉMA

Y2MAC71 Transferts culturels et cinéma

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Paola Palma

Ce séminaire a pour objectif d'explorer, dans le champ spécifique du cinéma, les notions de « transfert culturel » et de « transculturalité ».
Il s'agira dans un premier temps de revenir sur la définition de ces notions dans une perspective d'histoire culturelle pour se concentrer ensuite sur les échanges et les coproductions cinématographiques, notamment en Europe, après la Seconde Guerre mondiale, quand les enjeux de cette modalité de production et ses conséquences sont les plus importantes et les mieux saisissables. L'objectif est d'analyser, à travers des exemples représentatifs, des formes de circulation, réception, adaptation, appropriation… mais aussi de résistance, voire de rejet. En prenant connaissance du système des coproductions en Europe, et à travers des exemples de films issus de ce dispositif, il sera ainsi possible de réfléchir sur la portée culturelle, sociale et économique du cinéma en tant que vecteur de transferts culturels.

Bibliographie indicative pour débuter (une bibliographie plus détaillée sera fournie en début de semestre)
Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n° 1, 2013, http://journals.openedition.org/rsl/219.
Paola Palma, Valérie POZNER (dir.), *Mariages à l'européenne. Les coproductions cinématographiques intra-européennes depuis 1945*, Paris, AFRHC, 2019, 314 p.
Katalin Por, « La problématique des transferts culturels au cinéma », *1895 Revue d'histoire du cinéma*, n° 94, été 2021, pp. 9-21.

2MAC08 : ENJEUX POLITIQUES DU CHAMP CULTUREL 2

Y2MLET81 Enjeux politiques du champ culturel 2

24h CM ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Stéphanie Loncle

Ce séminaire propose d'explorer les interactions entre le champ politique et le champ culturel du XIXe siècle au XXe siècle à partir de la question de la démocratisation de la culture et de l'éducation populaire, dans une perspective pluridisciplinaire.
Le cours portera sur la contribution du spectacle vivant à la démocratisation de la culture en France de la Libération à nos jours. Nous étudierons et analyserons une série d'exemples au fil du semestre, comme autant d'encouragements à l'ouverture culturelle et à la curiosité intellectuelle. La dimension pluridisciplinaire reposera sur la contribution des étudiantes et des étudiants, qui seront amenés, par un travail en groupes, à éclairer les liens entre le théâtre, le cinéma et la littérature en produisant des travaux aux formats variés (vidéos, saynètes, podcast, fanzine…) sur des sujets au choix.

Évaluation : travail de groupe sur un sujet au choix.
Dispenses d'assiduité et Absence justifiée : devoir sur table (1H30).

2MAC09 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

2MAS9AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

Y2MAS91 Stage archives

Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant coordinateur : Romain Jobez

Stage obligatoire d'une durée de deux semaines à trois mois, à réaliser entre la fin des cours et la fin du mois d'août. Ces stages seront proposés aux étudiants et aux étudiantes, en concertation avec eux et avec elles ainsi qu'avec les institutions susceptibles de les accueillir. Ils donneront lieu à un rapport.

OU

2MAC9BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – CINÉMA

2MAC92 Atelier séminaire 4 – Cinéma

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignant : Benoit Labourdette

Écritures numériques
Aborder par la pratique les enjeux contemporains de l'écriture dans l'espace d'Internet. Nous réaliserons ensemble un projet multimédia en ligne, en utilisant des techniques créatives numériques, sur la thématique des droits culturels. Ces ressources seront orientées pour être utiles à des responsables au sein de collectivités. Nous découvrirons des bonnes pratiques et des outils numériques, l'évolution du concept d'écriture, la sémantique du web, le référencement, les enjeux stratégiques, techniques et juridiques de la data, la stratégie d'audience, les bonnes pratiques rédactionnelles, de photo et de vidéo, etc. Et surtout, nous resterons centrés sur les pratiques et enjeux de la créativité et de l'innovation, indispensables à la démocratie.

2MAC010 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

2MAC51 Méthodologie de la recherche – Cinéma

12h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Valérie Vignaux

Durant ce semestre, nous nous intéresserons tout particulièrement aux archives (films et non films) rendues disponibles pour la recherche et aux spécificités théoriques qu'elles induisent (constitution de corpus, périodisation, problématique, contextualisation, etc.).

LVE AU CHOIX

YMALAN4 Anglais

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Sara Benoist

YMALAL4 Allemand

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Elisabeth Schober

YMALES4 Espagnol

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral
Enseignante : Élise Monjarret

2MAC0101 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE M2

Coeff.10, ECTS 10

MÉMOIRE

Le Master 2 développe le mémoire soutenu en Master 1 (un changement de sujet ne peut intervenir qu'en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire) ; il comprend une centaine de pages et doit prouver une réelle maîtrise des outils scientifiques de la recherche. La soutenance a lieu devant un jury formé du directeur ou de la directrice du mémoire et d'un ou plusieurs autres enseignant·es chercheur·es ; elle ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du directeur ou de la directrice du mémoire. Elle donne lieu à une mention. L'étudiant·e devra solliciter des rendez-vous réguliers auprès de l'enseignant·e qui le/la dirige.
La soutenance peut être publique, le mémoire est ensuite déposé (après accord du jury) et consultable à la bibliothèque des Arts du Spectacle.

1ère session avant le 3 juillet 2026, 2ème session avant le 14 septembre 2026.

DÉONTOLOGIE DE LA RECHERCHE

Une recherche autonome n'exclut pas, bien entendu, la reprise d'idées, de savoirs et de travaux antérieurs mais il est essentiel de respecter les règles de l'honnêteté intellectuelle et d'indiquer avec précision les sources sur lesquelles on travaille. La dérive qui consiste à faire passer pour une recherche originale la copie d'un texte récupéré sur Internet (dérive qui tend à se répandre aujourd'hui de façon inquiétante) sera sanctionnée par l'interdiction de soutenance. En rendant son mémoire l'étudiant·e signe une « déclaration sur l'honneur » par laquelle il (elle) certifie avoir réalisé son travail « sans aide extérieure ni sources autres que celles qui sont citées ».

ENGETUM2 (FACULTATIF) : ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT·E

ECTS surnuméraire 1
Enseignant coordinateur : Philippe Ortoli

Pour cette UE, les étudiant·es doivent s'inscrire sur e-candidat :
https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/

FSTAGEM2 (FACULTATIF) : STAGE

Enseignant coordinateur : Philippe Ortoli

Ce stage, de 6 semaines maximum, doit être effectué avant le 15 juillet 2026.

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4e étage du bâtiment B, campus 1.
La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiantes et étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanites@unicaen.fr

hss.licence.lc@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- **Pour effectuer votre inscription pédagogique**. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- **Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite** aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- **Pour demander des informations** relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- **Information Léocarte** – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Lécoartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : **https://ufr-hss.unicaen.fr/**. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : http://moncomptenumerique.unicaen.fr/.
  Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
  Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Auprès de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE…) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : **https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/.**

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.
Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.
Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- au réseau Wi-Fi …

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.
Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD…) et de le partager.
Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : **https://webmail.unicaen.fr/**
Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.
Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes/enseignants et étudiantes/étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : **https://ecampus.unicaen.fr/**
Comment accéder à la plateforme e-Campus : https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion
Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents, gérer votre **léocarte**...

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : **https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service**

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le/la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

> **Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.**
>
> **(Article L.122-4).**

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC…)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant ou d'une enseignante dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc…) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.
Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant ou l'enseignante pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

> **La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.**
>
> **(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)**
> https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales
- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves
- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats
- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens
- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :
- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Master : https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci/celle-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.
En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université. Liste complète des régimes spéciaux d'étude :
    - Les étudiantes et étudiants salariés bénéficiaires d'un contrat de travail de 10 heures minimum par semaine durant le semestre pour lequel le régime est demandé
    - Les étudiantes et étudiants chargés de famille
    - Les femmes enceintes
    - Les sportifs et sportives de haut niveau
    - Les artistes de haut niveau
    - Les étudiantes et étudiants réalisant une mission dans le cadre d'un service civique
    - Les étudiantes et étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association
    - Les étudiantes et étudiants élus au sein des conseils d'établissement (conseils centraux et conseils des composantes) et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)
    - Les étudiantes et étudiants engagés dans plusieurs cursus
    - Les étudiantes et étudiants en situation de handicap
    - Les étudiantes et étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle
    - Les étudiantes et étudiants engagés en volontariat militaire
    - Les étudiantes et étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire.

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

NB: les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. Attention : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.
2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : Attention : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

CALENDRIER UNIVERSITAIRE UFR HSS 2025-2026

août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26
01 V 31	01 L Réunions de pré rentrée	01 Me	01 S Toussaint	01 L	01 J Jour de l'An	01 D	01 D	01 Me	01 V Fête du Travail	01 L	01 Me	01 S
02 S	02 Ma	02 J Semaine 4	02 D	02 Ma	02 V 01	02 L	02 L	02 J Semaine 11	02 S	02 Ma	02 J	02 D
03 D	03 Me Semaine 0	03 V 40	03 L	03 Me	03 S	03 Ma	03 Ma	03 V 14	03 D	03 Me	03 V 27	03 L
04 L Début des CM	04 J	04 Ma	04 Ma	04 J Semaine 12	04 D	04 Me	04 Me	04 S	04 L	04 J Révisions	04 S	04 Ma
05 Ma	05 V 36	05 Me	05 Me	05 V 49	05 L	05 J Semaine 4	05 J Semaine 7	05 D	05 Ma Examens	05 V 23	05 D	05 Me Congés
06 Me Congés	06 S	06 L	06 J Semaine 8	06 S	06 Ma	06 V 06	06 V 10	06 L Lundi de Pâques	06 Me	06 S	06 L	06 J
07 J	07 D	07 Ma	07 V 45	07 D	07 Me Semaine 0	07 S	07 S	07 Ma	07 J 19	07 D	07 Ma	07 V 32
08 V 32	08 L	08 Me	08 S	08 L	08 J	08 D	08 D	08 Me	08 V VICTOIRE 1945	08 L	08 Me	08 S
09 S	09 Ma	09 J Semaine 5	09 D	09 Ma	09 V 02	09 L	09 L	09 J Semaine 12	09 S	09 Ma	09 J	09 D
10 D	10 Me	10 V 41	10 L	10 Me Examens	10 S	10 Ma	10 Ma	10 V 15	10 D	10 Me Révisions	10 V 28	10 L
11 L	11 J Semaine 1	11 S	11 Ma Armistice 1918	11 J	11 D	11 Me	11 Me	11 S	11 L	11 J	11 S	11 Ma Congés
12 Ma Congés	12 V 37	12 D	12 Me	12 V 50	12 L	12 J Semaine 5	12 J Semaine 8	12 D	12 Ma	12 V 24	12 D	12 Me
13 Me	13 S	13 L	13 J Semaine 9	13 S	13 Ma	13 V 07	13 V 11	13 L	13 Me	13 S	13 L	13 J
14 J 33	14 D	14 Ma	14 V 46	14 D	14 Me	14 S	14 S	14 Ma	14 J Ascension	14 D	14 Ma Fête Nationale	14 V 33
15 V Assomption	15 L	15 Me	15 S	15 L	15 J Semaine 1	15 D	15 D	15 Me Congés	15 V 20	15 L	15 Me	15 S Assomption
16 S	16 Ma	16 J Semaine 6	16 D	16 Ma	16 V 03	16 L	16 L	16 J	16 S	16 Ma	16 J	16 D
17 D	17 Me	17 V 42	17 L	17 Me Examens	17 S	17 Ma	17 Ma	17 V 16	17 D	17 Me Examens	17 V 29	17 L
18 L	18 J Semaine 2	18 S	18 Ma	18 J	18 D	18 Me	18 Me	18 S	18 L	18 J	18 S	18 Ma
19 Ma	19 V 38	19 D	19 Me	19 V 51	19 L	19 J Semaine 6	19 J Semaine 9	19 D	19 Ma	19 V 25	19 D	19 Me
20 Me	20 S	20 L	20 J Semaine 10	20 S	20 Ma	20 V 08	20 V 12	20 L	20 Me	20 S	20 L	20 J
21 J	21 D	21 Ma	21 V 47	21 D	21 Me	21 S	21 S	21 Ma	21 J	21 D	21 Ma	21 V 34
22 V 34	22 L	22 Me	22 S	22L	22 J Semaine 2	22 D	22 D	22 Me Examens	22 V 21	22 L	22 Me	22 S
23 S	23 Ma	23 J Semaine 7	23 D	23 Ma	23 V 04	23 L	23 L	23 J	23 S	23 Ma	23 J	23 D
24 D	24 Me	24 V 43	24 L	24 Me Congés	24 S	24 Ma	24 Ma	24 V 17	24 D	24 Me Examens	24 V 30	24 L
25 L	25 J Semaine 3	25 S	25 Ma	25 J Noël	25 D	25 Me Congés	25 Me	25 S	25 L Lundi de Pentecôte	25 J	25 S	25 Ma
26 Ma	26 V 39	26 D	26 Me	26 V 52	26 L	26 J	26 J Semaine 10	26 D	26 Ma	26 V 26	26 D	26 Me
27 Me	27 S	27 L	27 J Semaine 11	27 S	27 Ma	27 V 09	27 V 13	27 L	27 Me	27 S	27 L	27 J
28 J	28 D	28 Ma	28 V 48	28 D	28 Me	28 S	28 S	28 Ma Examens	28 J	28 D	28 Ma Congés	28 V 35
29 V 35	29 L	29 Me Congés	29 S	29 L	29 J Semaine 3		29 D	29 Me	29 V 22	29 L	29 Me	29 S
30 S	30 Ma	30 J	30 D	30 Ma	30 V 05		30 L	30 J 18	30 S	30 Ma Examens	30 J	30 D
31 D		31 V 44		31 Me	31 S		31 Ma		31 D		31 V 31	31 L

Validé en Conseil d'Administration du 14 mars 2025.

Week-End	Révisions
Congés	Examens
Férié	

vacances scolaires 2025/2026	TOUSSAINT: du samedi 18 octobre 2025 au lundi 03 novembre 2025
	NOËL: du samedi 20 décembre 2025 au lundi 05 janvier 2026
	HIVER: du samedi 14 février 2026 au lundi 02 mars 2026
	PRINTEMPS: du samedi 11 avril 2026 au mardi 27 avril 2026

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.
NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC.
Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés …), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger…) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.
Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).
Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.
L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative…

Doctorat : 3e grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1er grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.
L1 : 1ère année de formation en Licence
L2 : 2ème année de formation en Licence
L3 : 3ème année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2e grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).
M1 : 1ère année de formation en Master
M2 : 2ème année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou à l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou à l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.
Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE…).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.
La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.
La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » sur présentation de la léocarte : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme 2 semaines à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des BU publié sur le site www.unicaen.fr/bu). L'inscription est automatique pour les étudiantes, étudiants et personnels au moment de leur arrivée à l'université. Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau et de bénéficier des services personnalisés : compte-lecteur, cocons de sieste, boîte de retours à l'extérieur...
Les collections très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Elles sont principalement conservées dans les magasins : des demandes peuvent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d 'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.
Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.
L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt de livres, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels (chargeurs, feutres effaçables, agrafeuses, partages d'écran...). Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat » (depuis la page catalogue.unicaen.fr).
Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.
Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est proposé sur demande auprès de nos référentes handicap : scd.handicap@unicaen.fr
Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres… Ils sont gratuits et accessibles à toutes et tous.

LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS

Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.
Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. Les mémoires sont déposés et disponibles depuis 2019, au format numérique, sur la plateforme nationale DUMAS.
La bibliothèque Pierre Barbéris fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.

LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.
Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont uniquement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

Chaque année, la bibliothèque accueille des permanences de tutorat. Il est assuré par deux étudiant·es en master d'histoire. Le tutorat consiste à accompagner les étudiantes et étudiants en licence. Les tuteurs et tutrices aident les étudiantes et étudiants à réviser leurs cours, constituer leurs exposés, faire des fiches de révision, travailler la méthodologie et répondre à leurs questions. Ces séances sont accessibles à toutes et tous, avec ou sans prise de rendez-vous, durant les heures de permanences. Le tutorat est assuré tout au long de l'année pendant les périodes de cours, jusqu'au mois de mai. Cependant, certains horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la disponibilité des tuteurs et tutrices.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÜARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).
Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.
Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheures et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).
Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheures et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorées par les chercheures et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheures et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : https://histeme.unicaen.fr/
La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université, mais aussi aux lectrices et lecteurs extérieurs (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.
Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. L'établissement propose le prêt d'ordinateurs portables (à domicile ou sur place). Des salles de travail en groupe équipées d'un système de partage d'écran, réservables sur Affluences, sont disponibles.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Au sein du réseau de Caen la mer, la bibliothèque Alexis de Tocqueville est l'établissement principal. Elle est située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 18h30, et le dimanche, de 15h à 18h30. Elle est fermée le lundi. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, https://bibliotheques.caenlamer.fr/

DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DUMAS

Les étudiantes et étudiants ayant soutenu un (bon) mémoire de Master 2 ont la possibilité de déposer celui-ci sur la plateforme DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance), portail HAL, principale archive ouverte institutionnelle en France. Ce dépôt est destiné à archiver les mémoires en ligne et à leur assurer visibilité et accessibilité.

La collection des mémoires et thèses d'exercice de l'université de Caen Normandie rassemble les travaux universitaires des étudiantes et étudiants dans les domaines de la santé et des sciences humaines et sociales.

Les travaux de recherche déposés dans DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) sont validés par un jury et retenus pour leur qualité et intérêt, avant d'être mis en ligne par les bibliothèques universitaires. Effectué avec l'autorisation de diffusion des auteurs ou autrices et des directeurs ou directrices de recherche, ce dépôt dans une archive ouverte assure aux mémoires et thèses d'exercice sélectionnés une meilleure visibilité et une consultation accrue au-delà des murs de l'université de Caen Normandie, tout comme un accès pérenne.

Fruit d'un long travail, les documents présents dans la collection UNICAEN demeurent la propriété intellectuelle de leurs auteurs ou autrices. Afin de respecter le cadre légal, les utilisateurs et utilisatrices de DUMAS peuvent exploiter les documents à des fins d'enseignement et de recherche mais s'engagent à rédiger une citation bibliographique complète pour toute utilisation du contenu intellectuel de ces derniers.

PROCÉDURE DE DÉPÔT

Les **conditions requises pour le dépôt** sont les suivantes :

- le mémoire doit avoir obtenu une note égale ou supérieure à 16/20, soit l'équivalent de la mention Très bien,
- l'étudiant ou l'étudiante doit donner son autorisation à cette diffusion en complétant le formulaire « Autorisation Diffusion HSS »,
- le directeur ou la directrice de mémoire doit donner son aval en complétant le formulaire « Avis Directeur Recherche DUMAS_HSS ».

Ces conditions réunies, la procédure pour effectuer le dépôt du mémoire est très simple.

- L'étudiant ou l'étudiante doit confier le fichier pdf de son mémoire aux responsables des bibliothèques faisant partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD).
- Les responsables des bibliothèques déposent ensuite le fichier sur la plateforme DUMAS.

CONTACTS

- **Bibliothèque historique Madeleine Deries**
  deries.bibliotheque@unicaen.fr
- **Bibliothèque Sciences de l'Homme - Pierre Barbéris**
  bu.barberis@unicaen.fr

Retrouvez toutes les **informations et formulaires à télécharger sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master, « Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance »**.

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). **Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères.** Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).
Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :
Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.
Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

INSCRIPTION
Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).
Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.
Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :
Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : http://www.certification-cles.fr/
Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : https://ecampus.unicaen.fr

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.
La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plate-forme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plate-forme nationale de certification PIX : https://pix.fr/

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- **https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/**
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant · DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par les services centraux de l'université Caen Normandie.
Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS

AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/
https://x.com/aehc14

AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

https://www.facebook.com/aesec14/

AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/

Artefac - Association étudiante d'archéologie de l'université de Caen Normandie

https://www.instagram.com/artefac.caen/

ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

https://www.facebook.com/bde.artemis/
https://x.com/bde_artemiscaen

Êthos - Association de philosophie de Caen

https://www.facebook.com/EthosCaen/

HumaNumi – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

https://www.facebook.com/HumaNumi/

Association Res PubliCaen

https://www.instagram.com/res_publicaen/

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Chaque étudiant et étudiante, dont l'engagement est validé par les équipes pédagogiques et le jury de son diplôme, se verra proposer un open-badge, en addition des modalités de reconnaissance de l'engagement éventuellement prévues dans le diplôme.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master :
https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

espace
orientation · insertion

DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel…

WEB https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen : poursuites d'études, métiers, salaires…

WEB https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/